



Votre agence d'Apt vous informe

Pendant la crise sanitaire, pôle emploi reste mobilisé auprès des demandeurs d'emploi, employeurs et partenaires. Tous nos services sont accessibles et de nombreuses solutions sont en ligne.

LA POUR VOUS

Nos conseillers sont disponibles

par téléphone au **3949**,

par mail via votre **espace personnel**
sur **pole-emploi.fr**
(rubrique mes échanges avec Pôle emploi)

Nos conseillers sont disponibles pour répondre à toutes les questions de demandeurs d'emploi. L'indemnisation et l'accompagnement sont au cœur de nos missions.



Face à la crise sanitaire

nos services de **recrutement en ligne**
et **nos conseillers entreprise**
sont **toujours à votre service**



pole-emploi.fr

Banque de profils
Simulateur de charges
Simulateur d'aides



3995

Un conseiller en ligne
pour vous accompagner
dans vos recrutements



**Contactez
directement**

par mail ou
au téléphone
votre conseiller
entreprise



**L'appli
« je recrute »**

une application
pour accompagner
les entreprises
dans leur
recrutement.



L'équipe entreprise d'Apt est joignable sur sa ligne directe

04 90 74 79 42

ou sur son mail

recrutementapt@pole-emploi.net

Nos conseillers sont mobilisés principalement sur les secteurs prioritaires que sont l'agriculture et les IAA, le commerce alimentaire et sa supply-chain, la santé, les services à la personne et la propreté.

Plus d'informations sur :

- L'activité partielle exceptionnelle <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/activite-partielle>
- L'allongement de la période d'indemnisation <http://www.pole-emploi.org/accueil/communiques/pole-emploi-face-a-la-crise-sanitaire-covid-19---allongement-exceptionnel-de-lindemnisation-des-demandeurs-demploi-en-fin-de-dro.html?type=article>
- Les services de pôle emploi en temps de crise : <http://www.pole-emploi.org/accueil/communiques/pole-emploi-face-a-la-crise-sanitaire-covid-19-reponses-aux-questions.html?type=article>